

**ASSOCIATION DE SAUVEGARDE  
DE MONTIGNY ET DE SON ENVIRONNEMENT**

51, rue des rouisses  
77690 - MONTIGNY SUR LOING  
Association régie par la loi de 1901  
agrée sous le numéro 4/9515  
<http://www.montigny-asme.com>

Bulletin N° 17  
Automne 2006

---

---

MAUPASSANT A MONTIGNY,  
ET MONTIGNY DANS LE ROMAN « NOTRE CŒUR »

Les artistes venus vivre plus ou moins longtemps à Montigny ont été nombreux. L'écrivain Guy de Maupassant est sans doute parmi les plus connus. La maison qu'il a habité dans la petite rue de la Talbarderie est encore visible. Le dernier roman de Maupassant, « *Notre Cœur* », publié en 1890, situe une partie de l'intrigue à Montigny. L'édition de La Société d'Édition Littéraire et Artistique est illustrée de dessins qui montrent que l'illustrateur, René LeLONG, lui aussi, connaissait bien notre village.

Guy de Maupassant : l'auteur

Né en 1850 en Normandie, Maupassant est élevé par une mère cultivée, amie de Gustave Flaubert, mais « *malade des nerfs* » qui exerce une grande influence sur ses deux fils. Tous deux héritent de la fragilité nerveuse maternelle. Hervé meurt fou en 1889, soigné par Guy qui ressent aussi les troubles de cette hérédité, augmentés de signes de la syphilis pour laquelle il n'y avait pas alors de traitement efficace. C'est pour calmer ses souffrances et ses angoisses que Maupassant vient chercher le calme à Montigny. Il sera ensuite interné dans une maison de santé, celle du Docteur Blanche, comme Gérard de Nerval, après une tentative de suicide. Il y meurt en 1893.

L'œuvre littéraire de Maupassant est abondante, composée de nouvelles, de contes et de 6 romans. Il y dépeint souvent, sans pitié, la société qui l'entoure.

Le roman « *Notre Cœur* » est le dernier. Commencé au printemps 1889, il est édité en 1890 et n'est pas des plus connus.

Le roman « Notre Cœur » : une intrigue simple

Le héros, André Mariolle, un artiste relativement riche, est amoureux d'une femme mondaine et admirée de tous, Madame de Burne, qui rassemble autour d'elle un monde élégant et superficiel. Après des moments de complicité Mariolle découvre l'infidélité de son amie qui l'aime pourtant. Il va vivre un véritable enfer. C'est alors qu'il part se réfugier à la campagne, à Montigny. Il prend le train pour Fontainebleau et gagne le village en landau (voiture attelée), à travers la forêt. Il loue une maison au bord du Loing, se promène en forêt. Ses pas le mènent à Marlotte à l'hôtel Corot. où il prend plusieurs repas et lie connaissance avec une jeune serveuse. Il l'engage à son service parce qu'elle refusait les avances des peintres clients de l'auberge et il en tombe amoureux... C'est alors que Madame de Burne vient le chercher. Il en est toujours amoureux. La jeune Elisabeth s'enfuit, elle se réfugie à l'église où Mariolle la retrouve et lui promet de ne pas la laisser sans ressources.

## La description du village

Mariolle arrive à Montigny, après avoir traversé Marlotte :

« Il suivit une route entre la forêt à gauche et, à droite, une grande plaine avec des arbres par place et des coteaux à l'horizon. Puis on pénétra dans une longue rue de village, entre deux lignes interminables de petites maisons couvertes en tuiles. ... Cette rue suivait un étroit vallon qui descendait au petit cours d'eau ; Quand Mariolle l'aperçut, il eut un ravissement. C'était un fleuve mince, rapide, agité et tournoyant, qui lavait sur une de ses rives le pied même des maisons et les murs des jardins, tandis que sur l'autre, il baignait des prairies où des arbres légers égrenaient leurs frères feuillages à peine ouverts. »



L'illustration montre à droite la montée vers l'église, on reconnaît l'ancienne maison du cordonnier, aujourd'hui disparue, avec sa plaque publicitaire « bains », la descente vers le carrefour de la route de Grez. L'endroit en retrait est actuellement occupé par le monument aux Morts. En face de la montée vers l'église, la maison avec une grande fenêtre est celle de la dernière faïencerie qui fait l'angle de la ruelle du point de vue.

## La maison louée par l'auteur

Il s'agit de la villa « le barrage », dans l'étroite ruelle de la Talbarderie :

« Mariolle trouva tout de suite la demeure indiquée et en fut charmé. C'était une vieille maison restaurée par un peintre qui passa là cinq ans, puis s'en lassa et la mis à louer. Elle était tout au bord de l'eau, séparée seulement du courant par un joli jardin que terminait une terrasse à tilleuls. Le Loing ; qui venait de tomber d'un barrage par une chute haute d'un pied ou deux, filait le long de cette terrasse, en déroulant de grands remous. Par les fenêtres de la façade on apercevait, de l'autre côté, les prés ». Ces prés sont devenus notre « baignade ».

## La pêche :

Mariolle découvre de sa terrasse ce que Maupassant dut souvent observer :



« Un pêcheur jetait l'épervier près du petit barrage. L'eau tournoyait sous la lumière, et, quand l'homme en retirait son grand filet rond pour l'étaler sur le bout ponté du bateau, les minces poissons frétilaient sous les mailles comme de l'argent vivant »

et plus loin :

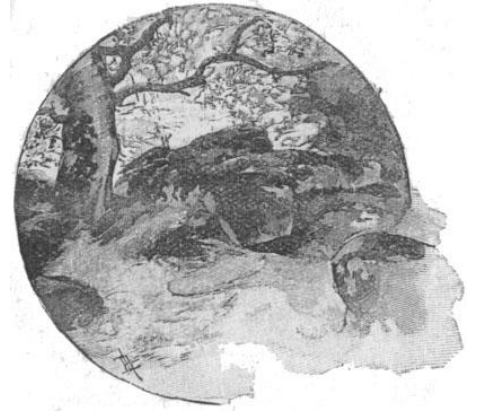
« le lendemain, il se balançait de nouveau dans le hamac, et la présence constante de l'homme jetant l'épervier lui donna l'idée de se mettre à pêcher. Un épicier qui vendait des lignes le renseigna sur ce sport tranquille. »

Le poisson pêché était certainement destiné à l'un des hôtels voisins, la friture étant appréciée par les touristes...



## Les environs

Il s'agit surtout de la forêt et de Marlotte. Les nombreuses descriptions de forêt montrent l'amour de Maupassant pour cette nature. Elles contribuent, par leur beauté, à faire se déclarer les sentiments du héros qui se montre ébloui par l'éveil de la nature au printemps. La description de l'« Hôtel Corot » fréquenté par les « rapins » évoque l'auberge de la Mère Antoni, devenue plus tard l'Hôtel de la renaissance.



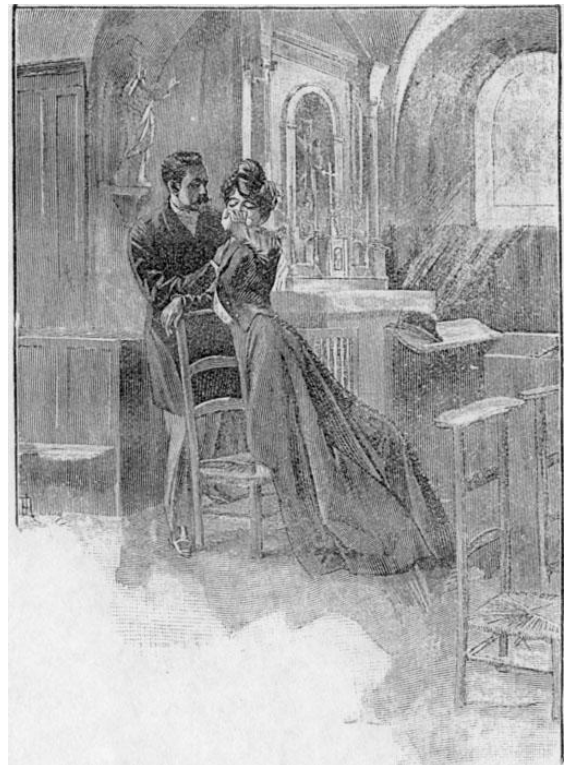
Lorsque la jeune Elisabeth quitte Marlotte, ses bagages sur une brouette, on peut reconnaître le versant du chemin, devenu « route de Grez », tel que nous l'ont souvent montré les peintres, en particulier Adrien Schulz qui en a fait de nombreux dessins

## L'intérieur de l'église :

*« Quand il eut fait quelques pas, avant de tourner dans la rue qui monte le long du vallon, il aperçut devant lui la vieille église large et basse, coiffée d'un court clocher, accroupie sur un mamelon, et couvrant, comme une poule ses poussins, les maisons de son petit village. »*

Mariolle pénètre dans l'église et y trouve Elisabeth. *« le temple était très sombre, car le soir tombait. Seule la petite lampe au bout de son fil révélait dans le tabernacle l'idéale présence du Consolateur divin. »*

L'illustration nous montre l'autel de la Vierge, à droite de la nef, il n'y a presque aucun changement, seule, la statue de plâtre colorée du Sacré Cœur a été déplacée et remplacée par une vierge de bois ancienne.



Note : les passages en italique sont des citations.

---

## UNE ACTION QUI SE TERMINE BIEN

Après des délais assez longs et plusieurs réunions les municipalités de La Genevraye et de Montigny ont obtenu la remise en ordre des rives de l'île du Gué : la Commission des Sites, les Services de la Navigation, les maires ont imposé un règlement que le propriétaire a accepté.

Des rappels avaient été adressés au propriétaire concernant la remise en état du lieu, après des travaux de modification des berges *« sans autorisation et sans respecter le caractère du site classé des lieux ni la protection des zones inondables, en particulier la zone de grand écoulement des eaux des crues »*, le service chargé de la Police de l'Eau a tenu plusieurs réunions en présence des maires des deux villages, de la propriétaire et de son représentant, de l'entrepreneur local spécialisé dans ce type de travaux, et des

représentants des Services de la Navigation et de la Police de l'Eau. Les infractions ont été encore une fois constatées en février 2006 ainsi que les dépôts de matériaux sur l'île et sur les rives. Des prescriptions strictes ont été imposées aux propriétaires qui les ont acceptées : doublement, après remise en place, des berges maçonnées avec des pieux de bois d'acacia, comblement de fosses creusées dans le lit de la rivière, respect des distances entre les pieux et les murs de la propriété, disparition des dépôts et remblais présents sur l'Île à évacuer dans des décharges contrôlées. Il est demandé également de retirer les « choses diverses » entreposées sur la propriété, en zone inondable.

En date du 4 août 2006, le service chargé de la Police de l'Eau du Loing constate que les travaux de doublement sont réalisés, que le trou dans la rivière a été comblé et que les dépôts et remblaiements et « choses diverses » ont disparu (il est mentionné 13 bennes évacuées !)

Il reste à réaliser l'alignement en amont du petit pont en préservant l'érable sycomore qui pousse sur la berge et à évacuer encore quelques déchets.

L'auteur du rapport souligne qu'un gros problème est la sédimentation du petit bras du Loing qui n'est plus alimenté : cela fera obstacle au bon écoulement des eaux des crues et « semble rentrer dans les compétences d'intervention du SIAGL ». Souhaitons que cet organisme trouve rapidement une solution à un problème qui préoccupe les riverains de la rivière depuis plusieurs années.

Nous sommes heureux que soit résolu de la meilleure façon préservation du site classé, l'action conjointe et positive des personnes et organismes concernés a été fructueuse.

Qu'ils en soient tous remerciés.

---

---

#### AFFAIRE EN COURS : REBOISEMENT RUE ORGIAZZI

Les actions se poursuivent : l'ONF et la Préfecture surveillent la réalisation des travaux demandés. La Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Seine et Marne demande, après réunion sur le terrain en présence du propriétaire, un comblement de la tranchée à l'aide de terre végétale reprise sur la butte qui a été créée et une plantation d'arbres dont les espèces et la taille sont précisées, un schéma a été joint. Le projet des travaux de remblaiements doit être soumis par l'entreprise qui réalisera les travaux à cette autorité pour validation avant exécution. Ces instructions datent de février 2006...

---

---

#### **ADHESION ou renouvellement (cotisation : 10 (dix) euros par personne)**

**Monsieur, Madame  
adresse :**

.....  
.....  
.....

souhaite adhérer ou renouveler son adhésion  
à l'Association de Sauvegarde de Montigny et de son Environnement  
agrée sous le numéro 4/9515  
51, rue des rouisses - 77690 Montigny sur Loing.

date et signature :

à adresser au siège de l'Association, 51, rue des Rouisses